

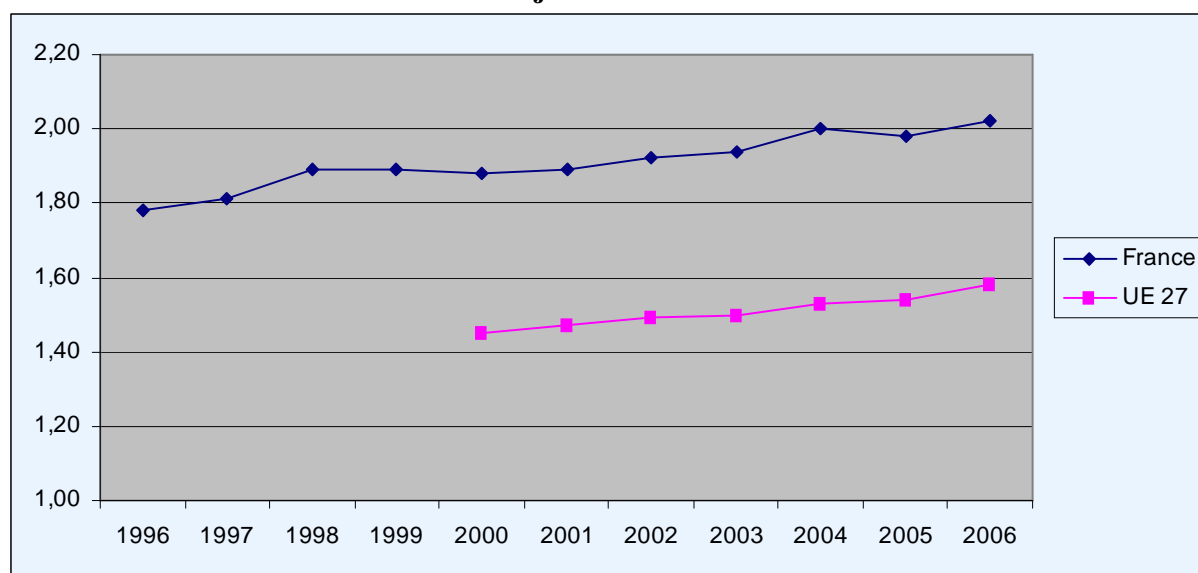
Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010 Proposition d'indicateurs de contexte

Contexte (0.4) : indice conjoncturel de fécondité

En France, l'indice conjoncturel de fécondité dépasse le seuil de deux enfants par femme en 2008 (2,01). Après avoir légèrement progressé par rapport aux années précédentes, il dépasse le haut niveau de 1980 (1,95) après le creux très relatif des années 1990 (1,78 en 1990).

La France est, avec l'Irlande, le pays de l'Union européenne où la fécondité est la plus forte. Depuis trente ans, elle a toujours été un pays de forte fécondité, même durant les années 1990. Dans l'ensemble de l'Union européenne à 27, l'indice conjoncturel de fécondité se situe à 1,58 en 2008, traduisant la faible fécondité conjoncturelle des pays du sud et de l'Est de l'Europe.

Indice conjoncturel de fécondité



Sources : Insee (données Etat civil), Eurostat

Définition

L'indice conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. C'est le nombre d'enfants moyen qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés. L'indicateur conjoncturel de fécondité est également utilisé pour indiquer la fécondité de remplacement. Dans les pays les plus développés, le taux de 2,1 est considéré comme étant ce niveau de remplacement.

Thématique : démographie

Fiche préparée conjointement par l'INSEE et le SOeS
(Service de l'observation et des statistiques) du CGDD

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs de contexte

Cadrage

L'indicateur conjoncturel de fécondité est souvent utilisé pour traduire de manière instantanée la capacité de la population à se renouveler à long terme en se fondant sur le seul mouvement naturel (naissances, décès). Il est alors comparé à un niveau de remplacement qui est estimé à 2,1 dans les pays les plus développés.

Cependant il est à relever que pour assurer un certain équilibre des générations présentes ou de la structure de la population par grandes tranches d'âge (cf. défi 6 de la stratégie nationale), et garantir ainsi à la fois dynamisme et continuité, d'autres voies sont possibles que la fécondité naturelle, notamment l'accueil d'autres populations, largement utilisé dans les pays d'immigration.

Analyse

En 2008 l'indice conjoncturel de fécondité pour la France dépasse le seuil de deux enfants par femme. Progressant légèrement par rapport aux années précédentes, il se situe à 2,01 enfants par femme en âge de procréer dépassant ainsi le haut niveau de 1980 (1,95) après le creux très relatif des années 1990 (1,78 en 1990).

La France est, avec l'Irlande, le pays de l'Union européenne où la fécondité est la plus forte. Depuis trente ans, elle a toujours été un pays de forte fécondité, même durant les années 1990. Dans l'ensemble de l'Union européenne à 27, l'indice conjoncturel de fécondité se situe à 1,58 en 2008, traduisant la faible fécondité conjoncturelle des pays du sud et de l'Est de l'Europe (Grèce, Italie, Espagne, Portugal d'un côté, Allemagne, Autriche, Pologne, Hongrie de l'autre).

Pour en savoir plus

- <http://www.insee.fr> (Insee)
- <http://www.ined.fr>
- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (Eurostat)